

Communiqué

Ne pas distribuer aux agences de transmission des États-Unis ni diffuser aux États-Unis

NORBORD INC. ANNONCE UN PLACEMENT SECONDAIRE PAR PRISE FERME DE SES ACTIONS ORDINAIRES

TORONTO, ON (le 25 mars 2013) – Norbord inc. (la « **Société** ») (TSX: NBD, NBD.WT) a annoncé qu'elle a, de concert avec Brysons International Limited (« **Brysons** »), filiale en propriété exclusive indirecte de Brookfield Asset Management Inc. (« **Brookfield** »), conclu une entente avec un syndicat de courtiers en valeurs mobilières dirigé par Valeurs mobilières TD Inc., Marchés mondiaux CIBC inc. et Scotia Capitaux Inc. afin d'effectuer un placement secondaire par prise ferme des actions ordinaires de la Société (le « **placement** »).

En vertu de l'entente, le syndicat a convenu de faire l'acquisition de 3 300 000 actions ordinaires de la Société (« **actions ordinaires** ») à un prix d'achat de 33,00 \$ CA par action ordinaire, pour un produit brut de 108 900 000 \$ CA. Au nombre de ces actions ordinaires, 2 750 000 actions ordinaires seront offertes par Brysons et 550 000 actions ordinaires seront offertes par la direction de la Société. Brysons a également octroyé aux preneurs fermes une option de surattribution, exerçable entièrement ou en partie en tout temps pour une période de 30 jours suivant la clôture, en vue de faire l'acquisition d'un montant additionnel de 495 000 actions ordinaires détenues par Brysons.

Brysons a exercé sans décaissement la totalité de ses bons de souscription de Norbord le 25 mars 2013, recevant 8,2 millions d'actions ordinaires additionnelles. Par conséquent, Brookfield et ses sociétés affiliées, dont Brysons, détiennent actuellement 31,0 millions ou environ 59 % des 52,2 millions d'actions ordinaires en circulation de la Société et ne détiennent plus de bons de souscription de la Société. Après la clôture du placement, mais avant la prise d'effet de l'option de surattribution, Brookfield et ses sociétés affiliées, dont Brysons, détiendront environ 28,3 millions d'actions ordinaires, ce qui représente une participation de 54 % dans la Société.

« Brookfield est un actionnaire de longue date qui nous apporte du soutien », a affirmé Barrie Shineton, président et chef de la direction de Norbord inc. « Je considère l'exercice de ses bons de souscription et l'ajustement de son niveau de participation comme une évolution positive pour Norbord, étant donné que cela a pour effet d'accroître le nombre d'actions du flottant accessible aux investisseurs. »

Les actions ordinaires détenues par Barrie Shineton, Peter Wijnbergen, premier vice-président et chef de l'exploitation de la Société, ainsi que par Robin Lampard, première vice-présidente et chef des finances de la Société, lesquelles représentent 16,7 % du placement total, seront également incluses dans l'entente. La participation au placement par la direction découle d'objectifs de planification financière personnels. Cette méthode offre également une plus grande transparence au marché en faisant connaître les intentions de la direction à l'avance plutôt qu'a posteriori. Les trois membres de la direction continuent à détenir d'importants placements personnels dans Norbord.

La Société a l'intention de déposer un prospectus simplifié dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada en lien avec le placement. Le placement devrait prendre fin le 16 avril 2013 ou vers cette date. La clôture est subordonnée à diverses conditions habituelles, notamment à l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises.

La Société ne recevra aucun produit par suite du placement.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les actions ordinaires offertes n'ont pas été et ne seront pas enregistrées aux termes de la *Securities Act of 1933* des États-Unis et, par conséquent, elles ne sont pas mises en vente et ne peuvent pas être offertes, vendues ni remises, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans leurs possessions et les autres régions sous leur autorité, ou pour le compte ou le bénéfice de personnes des États-Unis, sauf dans le cadre de certaines opérations dispensées des exigences d'enregistrement de cette loi.

Norbord

Norbord inc. est un producteur international de panneaux dérivés du bois qui possède des actifs de 1 milliard de dollars et qui emploie environ 1 900 personnes dans 13 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada. Norbord est l'un des plus grands producteurs mondiaux de panneaux à copeaux orientés (OSB). En plus des panneaux OSB, Norbord fabrique des panneaux de particules, des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et des produits connexes à valeur ajoutée. Norbord est une société ouverte et ses actions sont inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles NBD et NBD.WT.

-Fin-

Renseignements :

Heather Colpitts

Gestionnaire, Affaires de la Société

Tél. : 416-365-0705

info@norbord.com

Le présent communiqué comprend des énoncés prospectifs au sens des lois applicables, y compris des énoncés à l'égard de notre stratégie, de nos projets et plans, de notre performance financière ou opérationnelle future, ainsi que d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction quant à la performance future. Les énoncés prospectifs se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, à des expressions comme « s'attendre à », « continuer », « suggérer », « avoir l'intention de », « devoir », « croire », « prévoir », « sembler », « faire », « ne pas faire », « planifier », « pouvoir », ou à leur forme négative, ainsi qu'à d'autres expressions qui constituent des prévisions, qui laissent entendre que des événements ou des tendances pourraient survenir et qui ne concernent pas des sujets de nature historique. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de Norbord diffèrent considérablement de ceux avancés ou suggérés dans les énoncés prospectifs.

Bien que Norbord soit d'avis que ces énoncés prospectifs sont fondés sur des bases raisonnables, les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence et à ne pas accorder une confiance indue à de tels renseignements prospectifs. En raison de leur nature, les renseignements prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes, généraux ou particuliers, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions et autres énoncés prospectifs ne se réalisent pas. Les facteurs qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique en général; les risques inhérents à la concentration des produits; l'incidence de la concurrence et des pressions en matière d'établissement des prix; les risques inhérents au fait de dépendre des clients; les incidences des variations de prix et de la disponibilité des intrants manufacturiers; les risques inhérents à une industrie à prédominance de capital; ainsi que d'autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation sur les valeurs mobilières.

Sauf si la loi l'exige, Norbord ne prend pas la responsabilité de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit, à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, ni de mettre à jour ou de réviser publiquement la liste des facteurs donnée ci-dessus ayant une incidence sur ces renseignements. Veuillez consulter la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » de la notice annuelle datée du 1^{er} mars 2013 ainsi que la rubrique « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion 2012 daté du 30 janvier 2013.